

## REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 9 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de **Castelmoron sur Lot**, dûment convoqué en séance, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Line LALAURIE, Maire.

Date de convocation : 2 juin 2023

Etaient présents : Line LALAURIE, maire, Daniel MARROT, Josianne ESCODO, Jean-Marie PREVOT, Guylène LIA, Jean-Claude VIGNEAU, adjoints au Maire et Christophe PLANTY, Maud DURNEY, Chantal CZWOJDRAK, Johan ARSAC, Annabel LAJOURNADE, Judikaël PILLES, Maguy CARMELLI-AMADIO, Michèle ROCH, Gérard ROUAN, Sandrine LACOMBE, Olivier ZOLDAN, Laetitia CAZAUBIEL, conseillers Municipaux.

Absents excusés : Fabien VIEL

Procuration :

-=-=-

Cette réunion extraordinaire a pour seul ordre du jour la désignation des délégués aux élections sénatoriales du 24 septembre prochain.

Mme le Maire rappelle les dispositions réglementaires des communes de plus de 1000 habitants, à savoir pour Castelmoron sur Lot, la désignation de 5 délégués et 3 suppléants par liste et énonce les candidatures déposées, à savoir une seule liste communale comportant les 8 noms suivants :

Line LALAURIE  
Daniel MARROT  
Josianne ESCODO  
Jean-Claude VIGNEAU  
Guylène LIA  
Jean-Marie PREVOT  
Laëtitia CAZAUBIEL  
Johan ARSAC

Le bureau de vote est composé des membres suivants

Du maire, Président

D'une secrétaire : Mme CAZAUBIEL

Des deux conseillers présents les plus âgés : Mrs VIGNEAU et MARROT

Des deux conseillers présents les plus jeunes : Mrs PILLES et ARSAC

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret dont voici les résultats :

Votants :18  
Nuls :3  
Blancs :0  
Exprimés :15

La liste communale a obtenu 15 voix ; sont donc désignés

Line LALAURIE	}	Délégués
Daniel MARROT		
Josianne ESCODO		
Jean-Claude VIGNEAU		
Guylène LIA		
Jean-Marie PREVOT	}	Suppléants
Laëtitia CAZAUBIEL		
Johan ARSAC		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h12.